

RPI CELLETTES-MAINE DE BOIXE

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Du jeudi 17 novembre 2022

Présents :

Mme PAPILLAUD, maire de Maine de Boixe

Mme BELLY, DDEN de Maine de Boixe

M.DOSBAA, DDEN de Cellettes

Mme DURUISSEAU, conseil de Maine de Boixe

Mme DALLET, élue Maine de Boixe

M. HYVERNAUD, conseil de Cellettes

Mme NICOLAS, déléguée des PE titulaire (CM1-CM2)

Mme COTAYA, déléguée des PE titulaire, conseillère municipale (CP/CE1/CE2)

Mme PAPIN, déléguée des PE titulaire (CP/CE1/CE2)

Mme ROCHETEAU, déléguée PE titulaire (PS/MS/GS)

Mme PÉROT, Présidente de l'APE du RPI (invitée),

Mme HORTOLAN, de l'APE du RPI (invitée)

Mme PICHON, directrice de l'école de Maine de Boixe

Mme BOURGEOIS, adjointe de l'école de Cellettes

M. DREANO-LAVERGNE, directeur de l'école de Cellettes

Excusés :

M. BEJA, Inspecteur de l'Education Nationale, M. AGUESSEAU, maire de Cellettes, président du SIVOS,

Mme AYRAULT, déléguée PE titulaire (PS/MS/GS), Mme PASQUIER, déléguée des PE titulaire (CM1-CM2)

La séance est ouverte par le Président, M. DREANO-LAVERGNE à 18 heures. Mme BOURGEOIS est secrétaire de séance.

M.DREANO-LAVERGNE rappelle qu'une seule question lui a été présentée en amont pour ce Conseil d'Ecole par les Représentants de Parents d'Elèves, via Madame PAPIN et il invite donc ces derniers à l'aborder dès que cela leur semble pertinent.

1 : Présentation du conseil d'école, présentation des membres et vote de son fonctionnement

Après avoir rappelé l'ordre du jour, M DREANO-LAVERGNE demande à tous les membres du conseil d'école de se présenter.

M DREANO-LAVERGNE rappelle que le Conseil d'école a pour objectif d'institutionnaliser une réunion périodique entre les acteurs de l'école (parents, municipalités et équipe enseignante). Il donne son avis sur :

- Les actions pédagogiques et éducatives
- Les moyens alloués à l'école
- Les conditions d'intégration des enfants handicapés
- Les activités périscolaires
- La restauration scolaire
- L'hygiène scolaire

- La protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Le respect et la mise en application des valeurs et principes de la République.

M. DREANO-LAVERGNE soumet au vote de l'assemblée : le fait de se réunir en commun avec les délégués des écoles de Maine de Boixe et de Cellettes afin de former un seul conseil.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2 : Effectifs et organisation du temps scolaire

Rentrée 2022 :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
	8	3	9	7	4 + 1	10	5	10

Effectif total de l'école de Maine de Boixe = 20 Effectif total de l'école de Cellettes = 37

Effectif total pour le RPI = 57 (60 en 2021/2022 et 58 en 2020/2021)

L'effectif total du RPI est légèrement en baisse cette année suite au départ de 5 élèves en fin d'année dernière. Une famille est également partie courant septembre à Cellettes (2 enfants). Une nouvelle famille est cependant arrivée à la rentrée de Novembre.

L'effectif de la classe de PS/MS/GS peut être amené à changer, avec l'arrivée possible de Toutes Petites Sections (TPS) au mois de janvier. La scolarisation des enfants de moins de 3 ans n'étant pas obligatoire, elle est soumise à un contrat entre la famille et l'enseignante, dans le souci d'un accueil respectant le bien-être physiologique et psychologique de l'enfant.

En ce qui concerne l'organisation du temps scolaire et périscolaire sur le RPI :

Garderie à partir 7h30 à 8h50 et de 16h30 jusqu'à 18h30.

L'accueil des élèves par les enseignants se fait à partir de 8h50 en horaires communes.

Le temps scolaire est présenté ci-dessous :

jours	Matin	Pause méridienne	Après-midi
Lundi /Mardi/ Jeudi / Vendredi	9h/12h	12h-13h20	13h30-16h30

A l'école de Cellettes, les APC se déroulent mardis et/ou jeudis de 16h30 à 17h15. Il n'y aura plus d'APC proposés à Maine de Boixe, les directeurs d'école n'ayant plus l'obligation d'en proposer. Ils seront proposés de façon ponctuelle par M. DREANO-LAVERGNE à l'école de Cellettes.

→ CELLETTES : désormais une seule et unique entrée – PORTAIL VERT

→ MAINE DE BOIXE : sortie habituelle

Il est à noter qu'un cas de rdv ou d'absence le matin, les élèves doivent revenir à l'école **sur du temps scolaire** soit : avant midi ou après 13h20 – **mais pas sur du temps périscolaire**.

Important : Respect des horaires indispensable ! Le bus partira entre 16h35 et 16h40 maximum de Cellettes ; s'il n'y a aucun parent à la sortie, les élèves seront systématiquement mis dans le bus pour aller en garderie au Maine. Au Maine, les enfants non récupérés à 16h40 iront également en garderie.

De plus il est important que chacun veuille à stationner convenablement sur le parking de l'école de Cellettes.

→ Que faire si un élève qui doit prendre le bus direction ECHOISY se trouve sans ses parents à l'arrivée du bus à ECHOISY ?

Dans ce cas, si pas de parents, les élèves retourneront en garderie au Maine.

3 : Le règlement intérieur

M. DREANO-LAVERGNE rappelle qu'il y a peu de modifications majeures.

→ Il rappelle les horaires qui **sont désormais communes à Cellettes (9h/12h - 13h30/16h30)**.

→ Modification à intégrer concernant le programme PHARE (sensibilisation au harcèlement scolaire, présentation à venir). Selon les demandes de l'inspection un nouvel article doit y être ajouté – Catégorie : « droits et devoirs des élèves ».

« Les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique et morale ». A ce titre, lors d'une possible situation d'intimidation scolaire rencontrée au sein de l'école, un ou plusieurs élèves peuvent être entendus par un ou deux enseignants de l'équipe ressource avec l'accord de l'inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription.

→ M. DREANO-LAVERGNE attire ensuite l'attention des familles sur l'importance d'informer l'école de toute absence de leur enfant, et ce, le plus rapidement possible. Un mail sera systématiquement envoyé avant 12 h 30 s'il n'y a pas de justification le jour même.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4 : COVID 19

Nous sommes actuellement au niveau SOCLE, niveau le plus bas. Pas de restrictions particulières, ce qui n'empêche que nous continuons le lavage régulier des mains, aération des locaux, nettoyage.

Par ailleurs, Monsieur DREANO-LAVERGNE rappelle que le rôle des familles est essentiel dans la gestion de cette situation. S'il y a survenue de symptômes à la maison (fièvre supérieure à 38°C, infection respiratoire avec fièvre, problèmes gastriques, grande fatigue brutale, douleurs musculaires brutales, maux de tête brutaux, perte du goût/odorat...), il convient de garder son enfant, de consulter un médecin qui décidera des suites à donner et de prévenir l'école.

S'il y a une suspicion à l'école avec survenue de symptômes évoquant la COVID 19 les mesures suivantes seront mises en place : isolement de l'élève et port d'un masque adapté, appel à la famille, évacuation la plus rapide possible par un parent, consultation médicale, retour après consultation et avis médical.

Monsieur DREANO-LAVERGNE rappelle que dans le contexte actuel, la communication entre les familles et l'école demeure essentielle.

5 : Présentation des programmes de l'école

Selon les demandes de l'inspection il a été demandé aux écoles élémentaires de mettre en place les 30APQ. L'idée est de mettre en place des pistes pour favoriser l'activité physique régulière. Il est d'ailleurs recommandé 1 heure d'activité physique par jour par l'OMS. Ce programme 30APQ encourage donc tous les acteurs de l'école (scolaire, périscolaire, garderie, ...) à s'engager dans une démarche d'ouverture (temps à l'extérieur, valorisation de la nature dans les cours de récréation, mise en place de pauses actives, et déplacements sans impacts pour l'environnement).

Sur l'école de Cellettes elles sont intégrées dans les temps d'EPS, habituellement les mardis et vendredis. Les lundis et les jeudis, elles sont menées sur le temps périscolaire par M. RODRIGUES qui est en charge de la surveillance de la récréation de la pause méridienne ces jours là, et sur le temps scolaire par les enseignants lors de la récréation du matin. L'école maternelle proposant de la motricité tous les jours, elle n'est pas concernée par la mise en place des APQ.

Les différentes formes d'APQ

- Mise en place de pauses dynamiques ou de détente guidées pour éveiller à la conscience du corps (respiration, méditation, ...)
- Favoriser l'activité semi-autonome visant à l'autonomie complète de ces activités.
- Sensibiliser et donner goût à l'activité physique en diversifiant les contenus (jeux Collectifs, jeux en ateliers, jeux en duo, déplacement à la salle de sport à pied, balade dans les environs de l'école, ...)

Programme PHARE

Programme de lutte contre le HARcèlement à l'école

Les écoles ont deux ans pour signer la Charte d'engagement. Dans le premier degré, le programme PHARE vise uniquement les classes du CP au CM2.

L'école de Cellettes a signé la Charte du programme PHARE en fin d'année dernière.

Pour toutes les écoles concernées par PHARE, un point au règlement intérieur sera à ajouter ultérieurement pour permettre la mise en place de la méthode de la préoccupation partagée.

***La méthode de la préoccupation partagée**

Elle vise à associer les élèves impliqués dans la situation de mal être à la recherche de solutions. On peut la résumer comme suit :

- une rapidité d'intervention quelle que soit la nature de l'intimidation exercée ;
- la mise en place d'un soutien en direction des cibles ;
- de très brèves rencontres en entretiens individuels avec les intimidateurs présumés, avec un déroulé défini et précis ;
- un traitement des situations dans un délai n'excédant pas deux semaines.

L'école s'engage à :

- Etablir un état des lieux général pour définir les prochains axes de travail pour l'année à venir.
- Participer à l'un des temps forts de l'année (journée NAH 10 NOVEMBRE, concours NAH,)

- Mener une action de sensibilisation auprès des familles et des personnels.
- Mettre en œuvre 10h d'apprentissage sur le sujet auprès des élèves du CP au CM2.

SENSIBILIER – FORMER – PREVENIR – PRENDRE EN CHARGE

6 : Le projet d'école (sorties et interventions prévues sur l'année)

CLASSE PS/MS/GS

Lors de la réunion de rentrée, les projets de la classe ont été exposés aux parents présents. Cette année, le fil conducteur de ces 3 projets est l'eau. Ce thème nous permettra d'apprendre à connaître notre environnement et également à apprendre à le respecter et à le préserver. Il s'inscrit dans le cadre du parcours citoyen.

Premier projet : étude de la faune et de la flore dans nos rivières, avec 3 interventions de la Fédération départementale de pêche.

Ces interventions auront lieu le mardi 15 novembre, le mardi 21 février et le mardi 2 mai.

Nous nous rendrons à Saint Groux avec M. HENRI, pour pêcher et observer les petites bêtes de la rivière. Nous les identifierons à l'aide d'un manuel adapté aux jeunes enfants.

Ces interventions ainsi que le matériel utilisé (manuels et épuisettes) devraient être financés par une subvention dont Mme Pichon a fait la demande auprès du département.

Le transport sera assuré par le bus du SIVOS.

Deuxième projet : aisance aquatique à la piscine de Mansle. La Communauté de Communes offre la possibilité aux scolaires d'avoir un cycle piscine dont les entrées sont gratuites. La demande doit se faire en février. Le transport serait assuré par le bus du SIVOS.

Il n'est pas question d'apprendre à nager aux élèves mais d'appréhender le milieu aquatique, savoir flotter, mettre la tête sous l'eau, se déplacer dans l'eau sans prendre de risques. Cette activité requiert des accompagnateurs bénévoles ayant passé un agrément. Dans un département comme le nôtre ayant bon nombre de cours d'eau, il semble intéressant que les enfants aient cette expérience de l'eau. Pour le moment, seules 4 personnes se sont portées volontaires. Il en faudrait d'autres afin de permettre un taux d'encadrement suffisant et nécessaire pour la sécurité de tous. N'hésitez pas à contacter l'enseignante pour de plus amples informations.

Troisième projet : classe découverte à l'île d'Oléron. Les élèves vont partir explorer le milieu marin le jeudi 1^{er} juin et le vendredi 2 juin. Nous serons accueillis au centre « Le moulin d'Oléron ». Des animateurs nous accompagneront dans diverses activités :

- Découverte de la réserve naturelle de la Moëze, avec une observation de la faune et la flore, une sensibilisation à la réduction de déchets
- Découverte de la laisse de mer, comprendre son utilité et le phénomène des marées
- Course d'orientation, activité permettant d'apprendre à se repérer dans l'espace
- Elaboration d'un abécédaire de la mer pour créer un objet « souvenir »
- Atelier Land Art, activité artistique éphémère s'inscrivant dans un site naturel.

Les observations en milieu marin seront par la suite comparées avec celles effectuées lors des animations pêche dans nos rivières.

Ce projet est riche en nouvelles expériences tout en restant en lien direct avec les objectifs de l'école. Il est une belle conclusion à un travail sur une année scolaire.

Cette classe découverte sera financée en majeure partie par l'APE et le transport sera assuré par le bus du SIVOS. Une participation symbolique sera demandée à chaque famille.

Pour permettre une ouverture culturelle de notre école, nous participerons également au dispositif « Mon premier ciné ». Nous nous rendrons au cinéma Le Family à Ruffec pour 3 séances, où nous assisterons à la projection de films d'animation adaptés à l'âge des élèves. Les dates sont à définir. Le transport sera assuré

par le SIVOS. Les entrées seront en majeure partie financées par la subvention de Cœur de Charente. Seul un euro sera demandé à chaque famille.

Classe des CP/CE1/CE2

Premier projet : Le conte

Cette année, nous allons travailler autour de l'univers du conte à travers plusieurs disciplines. En français, avec la lecture des contes, l'écriture de résumé et d'avis. En poésie et musique, avec l'apprentissage de poèmes et chant en lien avec les contes étudiés. En arts visuels avec l'illustration des contes lus, et d'œuvres plastiques. Ce projet va se décliner sur 5 axes : une introduction dans l'univers des contes, les contes d'eau, les contes d'ailleurs, les princes, princesse et chevaliers et les animaux dans les contes. Tout au long de l'année, les élèves vont réaliser un carnet de contes qui reprendra tous ceux qu'ils ont lu avec le titre, l'auteur original, le résumé, leur avis et une illustration. Certains contes seront étudiés en classe entières, d'autres seront lus individuellement. Pour permettre la réalisation de ce projet une série de livres a été financée par la coopérative scolaire.

Deuxième projet : La correspondance

Nous allons réaliser une correspondance avec une classe de ce1/ce2 à Coulgens. La première rencontre aura lieu dans leur école le vendredi 18 novembre. Une deuxième rencontre est prévue à Cellettes en période 3 ou 4 (date à définir) et une troisième rencontre est envisagée hors des 2 écoles pour clôturer le projet. L'objectif est de se confronter et de rencontrer des pairs issus d'une autre école, de créer et recréer du lien social, mais également d'échanger à l'oral et à l'écrit.

Troisième projet : Cinéma

S'appuyant sur le projet Ecole et Cinéma mené avec le Cinéma de Ruffec les élèves de cp, ce1 et ce2 se rendront au cinéma (3 séances par an – première séance le vendredi 25 novembre), sur le thème : imaginaires de cinéma. Première séance : JEUX D'IMAGES de Norman MC LAREN – suite de plusieurs courts-métrages.

Éveiller leur sens critique, travail autour de la prise de parole et expressions des sentiments vis à vis d'une œuvre culturelle.

Thème : imaginaires de cinéma

Évaluations nationales : pour tous les élèves de cp et ce1 de France. Évaluer / faire le point sur le niveau des élèves à partir d'exercices communs. Du 12/09 au 23/09. Tout s'est bien passé, les résultats ont été transmis aux parents

Classe des CM1/CM2

Premier projet : La démarche scientifique

Travail qui devait être mené avec l'INSPE d'Angoulême et le Pôle Mendes France afin de sensibiliser aux sciences, à la démarche scientifique à l'expérimentation, au travail de recherche. Nous avons pour projet de travailler cette année encore sur cette démarche visant à nourrir la curiosité et l'envie d'essayer, d'expérimenter, de recommencer de valider ou invalider des hypothèses : la démarche scientifique.

En parallèle du travail mené en classe, les deux classes de Cellettes ont été inscrites à la journée « Faites des Sciences » au mois d'avril prochain. Cette demi-journée, se déroulant à l'INSPE d'Angoulême, à présent à LA COURONNE, permettra aux élèves de réaliser des expériences scientifiques avec davantage de matériel spécifique et scientifique que celui présent en classe. Ces ateliers d'une dizaine de minutes chacun seront pris en charge par des élèves-enseignants en master, en cours de formation. C'est un moment qui promet d'être agréable et enrichissant, tant pour les enfants, que pour les adultes accompagnants, et les enseignants. Ces ateliers ouvrent à de nouvelles perspectives scientifiques et donnent une autre approche de la démarche.

L'inscription à cette « Faites des sciences » qui est organisée par les étudiants eux-mêmes, a été validée cette semaine et se déroulera le jeudi 6 avril 2023.

Nous réfléchissons donc d'ores et déjà à un programme pour compléter cette journée sur Angoulême (découverte du patrimoine historique, musée international de la BD, parcours de découverte des murs peints de la ville, ...). TRAIN D'ANGOULEME, escape game patrimoine, parcours TERRA AVENTURA

Deuxième projet : Ecole et Cinéma :

S'appuyant sur le projet Ecole et Cinéma mené avec le Cinéma de Ruffec (3 séances par an – première séance le 2 décembre), les élèves vont être confrontés à différents styles cinématographiques leur permettant d'acquérir une culture commune. Ces œuvres seront par la suite étudiées en classe et exploitées au travers de diverses disciplines : production d'écrit, EMC, arts visuels. Ce projet nous permet également de travailler sur les structures narratives et littéraires en Etude de la Langue, Vocabulaire/Lexique spécifique...

La première séance qui aura lieu 2 décembre prochain, présentera le film : L'Ile de Black Mor de Jean-François Laguionie et nous permettra d'aborder des sujets tels que l'enfance, l'histoire de l'esclavage, et de porter une réflexion sur les notions de quête et de renoncement.

Troisième projet : Programme PHARE

La sensibilisation au harcèlement est au cœur des préoccupations de l'Education Nationale, aussi, la classe de CM a entamé un travail à ce sujet. Très intéressés, les élèves ont montré beaucoup d'entrain et d'envie face à ce thème. Nous avons donc décidé de présenter notre travail au concours Nationale dont les délibérations auront lieu fin Janvier. L'idée est de se saisir du sujet qu'est le harcèlement, d'en identifier les différents acteurs et caractéristiques afin de pouvoir créer divers outils de communication à destination des plus petits comme des adultes (affiches, dessins, planche de BD, court-métrage, poème).

Lors de la journée Nationale du 10 novembre, les élèves de CM se sont donc rendus dans la classe de Madame BOURGEOIS pour présenter aux élèves de CP et CE, leur travail, les supports déjà conçus et expliquer ce qu'est le harcèlement et comment le reconnaître. Ils ont ainsi conclu cette intervention en exposant deux situations de la vie courante. Les élèves devaient réussir à identifier s'il s'agissait de harcèlement ou non.

C'est un projet qui a pris de l'ampleur car il a été pleinement saisi par les élèves eux-mêmes. Nous envisageons donc désormais, avec le soutien de la circonscription Angoulême-Nord, d'intervenir sur d'autres écoles du secteur pour sensibiliser les élèves au harcèlement à l'école. Nous envisageons également de prévoir une communication à destination des familles, en attendant bien entendu les résultats du Concours National.

Projets communs de l'école de Cellettes

Décloisonnement mis en place depuis la rentrée.

Objectifs : Créer une dynamique d'école permettant aux enseignants de mieux connaître les élèves de créer du lien entre les élèves et les enseignants et permettre également aux élèves de se confronter à leurs pairs, mais aussi une façon différente d'enseigner, d'autres méthodes et d'autres approches pédagogiques.

Le décloisonnement s'axe sur plusieurs temps :

Mme BOURGEOIS et M. DREANO-LAVERGNE changent de classes les lundis de 15h15 à 15h45 (Ils se déplacent physiquement). Mme BOURGEOIS prend en charge l'éducation musicale avec les CM1/CM2, tandis que M.DREANO-LAVERGNE prend en charge les sciences avec les CP/CE1/CE2.

Les CE2 se rendent dans la classe de M.DREANO-LAVERGNE les vendredis après-midi. Ainsi, les CE2 feront l'EPS avec les CM, et auront du travail en autonomie.

Le mardi après-midi de 13h30 à 14h15, les CE2 se rendent dans la classe de M. DREANO-LAVERGNE, pour travailler en vocabulaire/lexique.

Objectif 1: Les préparer à se projeter au CM1, et avoir envie d'améliorer leur comportement, développer leur capacité à travailler en autonomie, se confronter à leurs pairs, gagner en maturité...

Objectif 2 : Offrir un temps de travail spécifiques au CP et CE1 avec Madame BOURGEOIS.

Elections de délégués de classe

Les élections des délégués de classe auront lieu la semaine prochaine. Ces derniers se réuniront à l'école lors de Conseils de Délégués. L'idée avait été proposée lors du dernier Conseil d'Ecole que ces représentants des élèves puissent assister à un Conseil d'Ecole et exposer leurs idées pour améliorer l'école ?

Prêt de matériel

Nous bénéficions cette année encore du matériel prêté par le Pays Ruffecois (cirque, de lutte, de gymnastique, ...)

Intervenant Basket

Les cycles 2 bénéficient d'un intervenant basket, M Patrick BERTOUI.

Pour conclure, M.DREANO-LAVERGNE souhaite rappeler que toutes ces sorties, projets ont une visée pédagogique. De ce fait, ces temps faisant partie du temps scolaire, la participation financière des familles ne peut être obligatoire. Si une famille n'était pas en mesure de payer la somme demandée, la coopérative scolaire compenserait. L'objectif est de donner accès à tous à ces interventions, sorties, dans une démarche de culture commune, d'ouverture d'esprit.

Projet à venir : Sur proposition de différents membres du Conseil, un travail est envisagé autour des dates de commémorations historiques pour impliquer les élèves dans ce devoir de mémoire.

7 : La coopérative scolaire du RPI et l'Association des Parents d'Elèves

Madame BOURGEOIS a pris le relais de Madame PICHON qui est en charge des comptes de la coopérative scolaire. Elle explique que l'argent de la coopérative scolaire vient la participation de parents d'élèves en début d'année. Les enseignants remercient les familles qui ont répondu positivement à cette requête.

Madame BOURGEOIS indique ensuite de quelle façon est utilisé l'argent de la coopérative scolaire : cotisation à l'OCCE, abonnements, sorties, fabrications de petits objets, livres, ...).

En ce début d'année il y avait 604 euros ont été dépensés : 480 euros

Il y a désormais en caisse 394 euros, après une participation de 270 € des parents.

Mot de l'APE : Madame PEROT –

Un loto est prévu le 17 décembre. Pour Noël l'APE offrira un livre et propose activités de Noël avec la fabrication d'objets.

La benne à cartons sera déposée du 6 au 9 janvier 2023.

La vente de chocolat à rapporter 2 000 euros, pour un bénéfice de 500 euros.

M. DREANO-LAVERGNE insiste sur le fait que nous avons la chance d'avoir une APE active qui propose de nombreuses actions et que l'Ecole ne souhaite pas être CONSOMMATEURS des budgets l'APE. Nous souhaitons travailler en collaboration, que les élèves participent, s'investissent, en amont, pendant, ou après les manifestations de l'APE.

(Les CM travaillent d'ailleurs sur la prochaine affiche pour la benne à papier). Nous voulons créer une dynamique, une implication active de l'Ecole. Nous comptons donc sur l'APE pour nous tenir informer des projets, des besoins, afin que nous réfléchissions, ensemble, sur ce qu'il est possible de mettre en place.

8 : R.A.S.E.D.

Mme PICHON rappelle ce qu'est le RASED et son rôle. Le RASED est composé d'un psychologue scolaire ainsi que de maîtresses spécialisées, qui interviennent dans les écoles d'un secteur géographique assez important, auprès des élèves en difficulté. Le RASED est intervenu auprès de plusieurs élèves de nos deux écoles. Le SIVOS soutient le RASED en réglant les frais de fonctionnement du réseau.

Le RASED rencontre actuellement de grosses difficultés de fonctionnement. Une motion émanant du RASED est soumise au vote du Conseil. En effet, les sommes allouées aux frais de route ne sont plus suffisantes pour satisfaire l'ensemble des déplacements. Les équipes du RASED engagées auprès des écoles ne sont donc plus en mesure de poursuivre le suivi auprès des élèves.

Cette motion est soumise au vote du Conseil d'Ecole afin d'alerter sur la situation.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

L'ensemble du Conseil d'Ecole vote la motion à l'unanimité. Il est proposé d'envoyer et de faire suivre cette motion aux élus et députés du secteur.

9 : Sécurité à l'école

Comme chaque année, les élèves doivent participer à des exercices de sécurité PPMS et incendie. Dans chaque école, les élèves ont déjà effectué un exercice d'alerte incendie qui se s'est bien déroulé.

L'exercice incendie a été réalisé le 23 septembre et l'exercice de PPMS intrusion/attentat le 20 octobre a été effectué à l'école de Cellettes avec un confinement dans la bibliothèque pour les CP/CE. Les familles ont été informées du bon déroulement de ces exercices par une information via le cahier de liaison le soir même.

L'objectif de ces exercices est **d'apprendre la bonne attitude à adopter en cas de danger en reconnaissant les signaux sonores.**

A l'école du Maine de Boixe, l'exercice incendie a été effectué le 7 octobre et l'exercice attentat intrusion le 17 octobre, en présence de Mme Papillaud, maire de la commune. Ces 2 exercices sont bien déroulés.

Il indique que les PPMS des deux écoles ont été mis à jour avec notamment un nouveau référent à la gendarmerie de Mansle, le Maréchal des Logis Julien CATEAU. Il y aura d'autres exercices au cours de l'année avec différents observateurs prévus.

10 : Travaux

Cellettes

Fait :

- Bancs dans la cour de récréation
- Rénovation du mur en pierre de l'école côté cour
- Nouveau portail pour l'entrée des CP/CE1/CE2
- Peinture sur le portail extérieur
- Peinture portes des toilettes
- Installation d'armoires et modifications dans les classes
- Installation d'un nouveau filet dans les buts
- Entretien courant des extérieurs
- Bureau de Madame Bourgeois rénové

Souhaité :

- Papier toilette DANS les toilettes
- Lumière extérieure dans l'école
- Reboucher les trous sur le parking – flaques d'eau ...

Maine de Boixe

Fait :

- Travaux de peinture

11 : Questions

- 1- M.DREANO-LAVERGNE indique que Madame PAPIN, représentante des parents d'élèves lui a fait remonter une question à aborder au Conseil d'Ecole, s'interrogeant sur le choix du film « Le petit guide de la chasseuse de monstres » diffusé la veille des vacances de la Toussaint. Il est également question de l'exposition aux écrans durant ce temps.

→ Ce film fait référence à la programmation commune en **Langue Vivante** concernant la culture anglo-saxonne et Halloween en **Cycle 2 et 3**, et s'appuie également sur une structure Littéraire étudiée en **Cycle 3** en **Etude de La langue** sur laquelle il y a un travail avec mes CM, ainsi que sur le projet de classe global de madame Bourgeois autour du **Conte, Etude de La langue, Cycle 2**. Il aborde également des **notions transversales d'Education Morale et Civique**, telles que le Harcèlement (projet de classe des CM), l'estime de soi, le rapport à l'autre, la multiculturalité, l'entraide, ...

M.DREANO-LAVERGNE se permet d'insister une nouvelle fois sur le fait que, « *même si nous essayons au maximum que ces temps d'école soient à la fois agréables, ludiques nous ne manquons cependant pas, et n'oublions pas, d'appuyer notre démarche Pédagogique sur les Programmes Officiels de L'Education Nationale. Nous sommes garants des contenus éducatifs que nous proposons à nos élèves, et nous n'improvisons pas notre travail au quotidien. Nous le construisons, le réfléchissons et l'adaptions pour répondre à la fois aux exigences des Programmes et aux différents besoins de nos élèves.* »

- Concernant le temps du film (temps d'écran), M.DREANO-LAVERGNE rappelle que les enseignants ont organisé leur matinée de travail précédent en conséquence, sans projection. Il précise également qu'à titre technique **un vidéoprojecteur n'est pas considéré comme un écran** : « *c'est un faisceau lumineux qui va être projeté sur une surface. Il y a donc très peu de réflexion de la lumière bleue. C'est d'ailleurs pourquoi cet outil est utilisé en classe et validé par l'éducation nationale.* »
- 2- M.DREANO-LAVERGNE sollicite les membres du Conseil d'Ecole pour entamer une réflexion sur un autre « mode » de Conseil d'Ecole. Tel qu'il est à l'heure actuelle, c'est un temps très formel, avec finalement peu d'échange entre les différents acteurs. M.DREANO-LAVERGNE a déjà sollicité les représentants de Parents d'Elèves et aimerait que ce temps « vive » autrement, différemment.

→ Il est envisagé d'utiliser un vidéoprojecteur, et de rendre ce temps plus convivial.

REMERCIEMENTS :

L'équipe enseignante tenait à remercier les municipalités pour les travaux effectués pendant l'été, et pendant les vacances de la Toussaint, aussi bien dans les locaux qu'à l'extérieur des écoles.
Remerciement à l'APE et sa nouvelle équipe qui est déjà très impliquée auprès de l'école (photos de classe, vente de madeleines, de chocolats, ainsi que tous les événements à venir).

Le Président lève la séance à 20h10.

Le Président



La secrétaire

17 NOV 2022

Bourgeois